



RAPPORT D'ACTIVITES 2008

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAUER PEHELBRONN

PREAMBULE

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire.

La réglementation.

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chevènement, apporte une innovation importante en matière de communication des E.P.C.I. (Etablissements publics de coopération intercommunale). Cette innovation est reprise dans le Code général des Collectivités Territoriales et s'impose à toute structure intercommunale.

L'article L. 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

«Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement, Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

La réponse à la réglementation.

Le présent rapport est le premier rapport d'activités de la communauté de communes Sauer Pechelbronn et retrace ses activités pour l'année 2008. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par les services de la communauté de communes, en coordination avec l'ensemble des agents.

Le compte administratif des différents budgets a été transmis à chaque délégué lors du vote du budget 2008.

Ce document, présenté et délibéré en conseil communautaire est consultable au siège de la communauté de communes et téléchargeable sur le site internet de cette dernière (www.sauer-pechelbronn.fr), tout comme les précédents rapports d'activités.

Les rapports d'activités du S.D.E.A. (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin) et du S.M.I.C.T.O.M. du nord du Bas-Rhin (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères), deux structures intercommunales exerçant respectivement un certain nombre de compétences en matière d'assainissement et de déchets ménagers par délégation de la communauté de communes, sont également consultables et téléchargeables sur le même site, dans la partie « environnement et patrimoine ».

INTRODUCTION

La communauté de communes Sauer Pechelbronn a été créée par fusion de la communauté de communes de la vallée de la Sauer et de la communauté de communes de Pechelbronn au 1er janvier 2008.

Après plusieurs années d'étroites collaborations entre les deux structures, les élus ont décidé de se regrouper au sein d'une même structure baptisée communauté de communes Sauer Pechelbronn.

La communauté de communes Sauer Pechelbronn regroupe 24 communes pour environ 18 000 habitants.

Outre la présentation générale de la structure, son histoire et son fonctionnement, mais aussi ses moyens humains et matériels mis en œuvre pour mener à bien ses missions, le présent compte rendu annuel traite des différentes actions et réalisations effectuées en 2008.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SON FONCTIONNEMENT

Le 1er janvier 2008 marque la naissance de l'actuelle communauté de communes avec 24 communes membres : Biblisheim, Dieffenbach, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Froeschwiller, Gunstett, Hegeney, Langensoultzbach, Laubach, Lembach, Morsbronn-les-Bains, Niedersteinbach, Oberdorf-Spachbach, Obersteinbach, Walbourg et Wingen Woerth , Goersdorf-Mitschdorf, Merkwiler-Pechelbronn, Kutzenhausen, Lobsann, Lampertsloch, Preuschdorf.

La communauté de communes est membre de plusieurs syndicats intercommunaux tels le SYCOPARC Vosges du Nord, l'ADEAN et a développé un partenariat actif la ville de Haguenau.

Les compétences

Les compétences de la communauté de communes Sauer Pechelbronn sont fixés ont été fixées par arrêté préfectoral du préfet de la Région Alsace.

Voir annexe6-compétences

Les institutions

Le fonctionnement d'une communauté de communes est à rapprocher du fonctionnement des communes. Le président, à l'instar du maire, propose et exécute les décisions du conseil communautaire. Les différentes instances regroupent des élus qui débattent, préparent et/ou décident des actions à entreprendre, dans les limites des compétences de la structure, qui lui ont été déléguées par les communes membres.

2008 a été une année d'élection de nouveaux conseils municipaux. Au sein de chaque conseil municipal, les élus ont nommé des représentants à la communauté de communes (de 3 à 5 en fonction du nombre d'habitants de la commune).

Lors du conseil communautaire du 21 avril 2008, les délégués communautaires ont élu leur nouveau président, M. LOGEL Bernard n'ayant plus brigué un nouveau mandat.

M. HAAS Jean-Marie, maire de Gunstett a été élu président de la communauté de communes. Il est assisté de 8 vice présidents :

1er vice président : Armand BRACONNIER

2è vice président : Charles SCHLOSSER

3è vice président : Alfred KREISS

4è vice président : Marie-Line WEISS

5è vice président : Joseph GOETZ

6è vice président : François RUTSCH

7è vice président : Jean-Louis BERTRAND

8è vice président : Jean WEISBECKER

Le **conseil communautaire** est l'organe « souverain » de la communauté de communes, à l'instar du conseil municipal dans les communes. Les conseils municipaux des communes désignent en leur sein leurs représentants pour siéger au conseil de la communauté. Composé de 68 délégués titulaires et 24 suppléants, le conseil communautaire s'est réuni dix fois en 2008, (sept fois en 2007). 152 délibérations ont été prises au courant de l'année.

Le **bureau**, formation restreinte du conseil communautaire, se réunit pour examiner les propositions des commissions, pour préparer les réunions du conseil communautaire, et pour délibérer sur les points pour lesquels il a délégation. Le bureau du conseil communautaire, composé de 26 membres, s'est réuni sept fois en 2008 (six fois en 2007). Chaque commune membre est représentée au sein du bureau.

Les membres du bureau sont les suivants :

M. J. Marie **HAAS**

Mme Marie-Line **WEISS**

M. Joseph **GOETZ**

M. Armand **BRACONNIER**

M. Charles **SCHLOSSER**

M. Alfred **KREISS**

M. Jean **WEISBECKER**

M. Jean-Louis **BERTRAND**

M. François **RUTSCH**

M. Alphonse **ATZENHOFFER**

M. Nestor **CONUECAR**

M. Thierry **FUCHS**

M. Christophe **SCHERTZ**
M. Roger **ISEL**
M. Dominique **PREVOT**
M. Robert **RICHERT**
M. Willy **MEYER**
Mme Mireille **CABIROL**
M. Charles **MEYER-KUHN**
M. Etienne **MARTIN**
M. Alphonse **SIBLER**
M. Jean **MULLER**
M. Charles **MEYER**
Mme Evelyne **FISCHER**
M. Jacques **LOBSTEIN**
M. Edmond **FABACHER**

Le **bureau exécutif**, composé du Président et des Vice-Présidents, se réunit pour préparer les réunions du bureau et du conseil communautaire, et régler les affaires courantes. Au courant de l'année 2008, il s'est réuni 22 fois (17 fois en 2007).

Les **commissions, comités de pilotage et groupes de travail** sont des organes de travail chargés de préparer et d'étudier les questions qui relèvent de leur objet. Ces organes ne prennent pas de délibérations mais proposent et émettent des avis sur les points qui leur sont soumis, permettant au bureau ou au conseil communautaire de se prononcer en connaissance de cause. Trente trois commissions, comités de pilotage ou groupes de travail se réunissent plus ou moins régulièrement en fonction des besoins.

La commission d'évaluation des charges transférées s'est réunie une fois en 2008.

Les ressources humaines

Les emplois permanents

Services administratifs et techniques :

Fabrice KIRSCH, attaché territorial, responsable administratif et financier,
Doris MARTIN, adjoint administratif principal 1^{ère} classe, gestion des actes administratifs et gestion comptable,
Danielle JACQUES, adjoint administratif principal 2^e classe, secrétariat accueil et gestion administrative de l'ECMU,
Christine NONNENMACHER, adjoint administratif 1^{ère} classe,
Philippe MOTZ, adjoint technique territorial 2^e classe,
Ludovic KLINGLER, adjoint technique 2^e classe,
Carolle SCHMITT, accompagnatrice scolaire CLIS-CLAD à Woerth, (temps non complet),
Monique MOTZ, agent des services techniques chargée de l'entretien au gymnase à Woerth (temps non complet),
Eliane SITTER, adjoint technique 2^e classe,
Pascal RICHTER, agent des services techniques chargé de l'entretien du P'tit Fleck (temps non complet).

Services développement et animation :

Guy HUSSON, agent de développement, responsable des services animation et développement,
Anne GLOCK, chargée de mission TIC, technicienne supérieure,
Julien BRANCIER, opérateur des activités physiques et sportives,
Frédérique WEBER, chargée de mission « environnement et développement local »,
Guillaume DEPOUILLY, agent de mission « S. I. G. (système d'information géographique) »,
Céline HUSSON, agent de mission « périscolaire, enfance et culture »,
Emilie JAILLET, ingénieur, espace info énergie,
Sonja FATH, développement touristique,

Les emplois non permanents :

Raymonde BRAUN, agent administratif (contrat d'accompagnement dans l'emploi) du 1^{er} janvier 2008 au 30 novembre 2008,
Anny KOPP, agent d'accueil touristique,
Brigitte KRAUS, agent d'accueil touristique.

Les emplois de mission :

Les emplois d'été :

Administratif (mi-temps) :

- Emmanuelle SEDRAN, job d'été, du 23 juin 2008 au 6 juillet 2008 (service socio-culturel),
- Sophie EHRHARDT, job d'été, du 7 juillet 2008 au 10 août 2008 (service socio-culturel),
- Anne GRIEBEL, job d'été, du 11 août 2008 au 12 septembre 2008 (service socio-culturel),
- Maxime URBAN, job d'été, du 15 juillet 2008 au 3 octobre 2008 (service général).

Technique (8/35^e) :

Joseph HERBER, chauffeur, transport du matériel de la banque de matériel, du 1^{er} juillet 2008 au 30 septembre 2008.

Technique (mi-temps) :

Florian GANGLOFF, job d'été, du 18 août 2008 au 31 août 2008.

Les stagiaires :

Maxime URBAN, DUT spécialité « services et réseaux de communication »

du 7 avril 2008 au 27 juin 2008,

Arnaud RANDIMBISOA-RAKOTO, stage pratique de formation BPJEPS 2008 « nature, environnement et patrimoine »,

du 4 février 2008 au 22 février 2008

du 31 mars 2008 au 20 avril 2008

du 19 mai 2008 au 30 mai 2008

du 23 juin 2008 au 5 septembre 2008

du 29 septembre 2008 au 3 octobre 2008

Les emplois intermédiaires (association Réussir de Woerth) :

La communauté de communes fait appel à l'association Réussir pour des besoins ponctuels en personnel, et pour l'entretien des locaux. Pour 2008, plus de 500h ont été effectuées par les agents de cette association locale :

Ginette KLEIN, entretien des bureaux, 279 heures 30/an (janvier à décembre),

Céline LOGEL, entretien des bureaux, 202 heures (mars à décembre),

Vanessa RODRIGUEZ, entretien des bureaux, 25 heures (janvier à mars),

Cathy JAEGGER, entretien des bureaux, 44 heures (juin et juillet),

Doris FUCHS, entretien des locaux à l'hôtel d'entreprises, 94 heures/an (janvier à décembre),

Armand KOCH, banque de matériel et manutention, 258 heures 15 (juin à décembre),

M. ARLT, banque de matériel et manutention, 22 heures 15 (avril à juin et novembre à décembre),

Bertrand FRITSCH, banque de matériel et manutention, 65 heures 45 (février à mai et septembre),

Armand FROHN, banque de matériel et manutention, 14 heures 45 (novembre et décembre),

Sylvain BRONNER, banque de matériel et manutention, 2 heures 45 (juillet),

Jean-Yves IVARS, banque de matériel et manutention, 1 heure 45 (octobre).

Les personnels des organismes tiers.

Plusieurs organismes tiers contribuent à la réalisation des objectifs de la communauté de communes et emploient des personnels qui œuvrent pour la communauté de communes dans le cadre de conventions :

- La Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture du Bas-Rhin (F.D.M.J.C.) qui assure la gestion et le suivi de l'animatrice socio culturelle et de l'animatrice socio-éducatif sur les deux communautés de communes.

Stéphanie LEUBE,

Tania SORGIUS.

Les deux animatrices occupent les bureaux de l'ancienne gare à côté du syndicat des eaux et sont mises par la FDMJC 67 à disposition de la communauté de communes Sauer Pechelbronn contre rémunération.

- L'Ecole de Musique inter-associative et intercommunale de la vallée de la Sauer (E.C.M.U.) chargée du développement de l'éducation et de la culture musicale qui emploie un directeur, M Kreiss, à tiers temps et une vingtaine de professeurs d'instruments et de solfège à temps partiel.

Le secrétariat de l'ECMU est assuré par le personnel administratif de la communauté de communes (fiches de paie, mailing, inscriptions, ...).

- L'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (A.A.S.B.R) chargée de la gestion de la structure d'accueil petite enfance (Halte-garderie Boucle d'Or) et relais parents/assistantes maternelles à Morsbronn-les-Bains, mis en place par la communauté de communes.

La halte garderie emploie une éducatrice-jeunes enfants/directrice, Mme GEHL Véronique et une aide, Mme Patricia LINCK à temps complet. Une animatrice du relais parents assistantes maternelles à temps partiel, Mme KILLINGER Joëlle.

Les personnels de la régie intercommunale d'exploitation du P'tit Fleck à Lembach.

La régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière qui a été créée en 2002 par la communauté de communes emploie 4 permanents à temps complet, 1 agent à temps partiel et 1 saisonniers à temps partiel.

ACTIONS ET REALISATIONS 2008

La communauté de communes Sauer Pechelbronn a défini dans son plan de développement 4 axes majeurs de développement : l'économie, le tourisme, l'engagement dans une démarche environnementale et les services.

Le développement économique

Le parc économique de la Sauer à Eschbach

En 2008, aucune nouvelle entreprise ne s'est implantée sur le parc économique de la Sauer. De nouveaux contacts ont été pris.

Les entreprises suivantes sont opérationnelles fin 2008 :

Exo-tic : 20 emplois, nombreux intérimaires.

Ukal : 34 emplois (29 personnes sur site, 5 commerciaux).

Comepack (chiffres non communiqués)

Avec les 9 emplois à l'hôtel d'entreprises, plus de 150 personnes travaillent sur le site fin 2008.

De nouveaux contacts ont été pris pour d'éventuelles implantations, notamment avec l'entreprise Voelckel, actuellement basée à Hochfelden, ainsi qu'avec l'entreprise Ultratuning.com installée dans l'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach.

La communauté de communes Sauer Pechelbronn a dû procéder à une expropriation en vue d'acquérir le terrain cadastré section 19 N°27 lieu dit Wasserloch.

L'expropriation a été prononcée le 17 juillet 2008.

L'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach

En 2008, les entreprises occupant l'hôtel d'entreprises sont les suivantes :

–ETA France, spécialisée dans la fourniture de chaudières bois. L'entreprise s'est installée dans le local 1 et 2,

–Ultratuning.com, spécialisée dans la vente par internet de produits de tuning,

– EBM s'est installée dans le bureau indépendant à la rentrée 2008,

– Duotherm, dernière arrivée, est installée dans le local 3.

Tous les locaux de l'hôtel d'entreprises sont actuellement loués.

Zone d'activités du Willenbach

La zone de Willenbach est située sur le ban de Merwiller et comprend actuellement l'entreprise ISRI.

Une enveloppe financière de 810 000 € pour l'aménagement de la zone et de 290 000 € pour l'aménagement de la voirie d'accès a été votée.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au bureau d'études EGIS.

Autres aménagements économiques

Réflexions sur l'aménagement de la zone commerciale sud de Woerth et sur le développement du bourg centre. Démarches en vue d'acquérir les terrains d'emprise de l'extension de l'actuelle zone commerciale vers le sud de la commune.

Le développement touristique

La communauté de communes Sauer Pechelbronn a porté le tourisme comme action principale. Plusieurs actions ont été réalisées courant 2007.

Office de tourisme intercommunal

L'office de tourisme intercommunal créé en 2007 fédèrent les syndicats d'initiative de Lembach et environs, Woerth et environs, Morsbronn-les-Bains et environs et depuis 2008 le syndicat d'initiative du Pays de Pechelbronn. Il a pour vocation d'assurer l'accueil de touristes, la promotion du territoire, la cohérence des actions locales, l'élaboration et la commercialisation de produits et prestations touristiques, et de s'impliquer dans la valorisation du patrimoine local. De manière générale, l'objectif est de développer toutes réflexions et actions contribuant au développement et à la mise en oeuvre du tourisme sur le territoire de la communauté de communes. Cet OTI est financé par la communauté de communes Sauer Pechelbronn.

Pour connaître le bilan détaillé de l'office de tourisme intercommunal, consultez l'annexe 2.

Maison Rurale de l'Outre-Forêt

Fonctionnement général

L'équipe employée par la Communauté de Communes se compose d'une chargée de mission : Sonja FATH, de deux agents d'accueil : Brigitte KRAUS et Anny KOPP et d'un agent d'entretien : Eliane SITTER. Cette équipe assure la gestion de l'équipement, l'accueil du public et les actions de promotion du site et des animations. Ces dernières sont mises en place par l'Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt. Un partenariat étroit entre salariés et bénévoles est donc nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble.

2008 a été une année charnière puisque la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, en fêtant cette année ses dix années d'ouverture au public, rejoint la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et s'adapte à cette nouvelle organisation.

Principales actions développées en 2008

Travail de suivi de la labellisation « Centre d'Interprétation du Patrimoine »

- Réalisation d'une charte graphique, inexistante auparavant. Suite à la mise en place de cette ligne graphique, différents documents qui étaient en fin de stock ont été renouvelés : papiers entête et cartes de correspondance, programmes d'animations et documents d'appel
- Travail préparatoire à la mise en oeuvre d'un site internet
- Changement du panneau signalétique extérieur en cours
- Etudes des différents systèmes de billetterie informatisée dans le cadre du renouvellement des billets d'entrée (renouvellement en cours)

Soutien aux animations de l'AMROF

En dehors des prestations pour les groupes qui nécessitent des actions de communications très ciblées, l'AMROF organise plus d'une cinquantaine d'animations par an proposée au grand public. A celles-ci se rajoutent encore des cours, stages ou la possibilité de participer à des clubs.

La diffusion de ces informations est assurée par Sonja Fath et se fait par voie de presse (plus d'une centaine d'articles parus en 2008), sur les ondes, parfois sur la chaîne régionale et également via internet. La chargée de mission assurait aussi la saisie de ces informations pour internet jusqu'en

2008. L'OTI prend le relais.

Quelques animations se distinguent et nécessitent de travailler plus en amont et d'apporter un soutien technique à l'Association :

- le Festival autour du point de croix (qui a accueilli plus de 2500 visiteurs)
- le 10^e anniversaire qui a été fêté le 13 juillet
- la 1^{ère} édition du salon des alsatiques

Principaux partenariats

avec le Musée Français du Pétrole pour la réalisation de certaines actions de promotion ciblées (mailing vers les écoles, salon des comités d'entreprises, participation à de petits événementiels)
avec l'ADT et certains Offices de Tourisme pour mettre en valeur la Maison Rurale à l'extérieur du territoire

Formations :

- Sonja FATH : Relations presse et relations clients (2 jours, formation proposée par l'OGACA) et accueil des publics handicapés (3 jours, formation proposée par le PNRVN)
- Anny KOPP : Ambassadeurs des arts et traditions populaires d'Alsace (4 demi-journées, formation proposée par l'ADT)

Fréquentation

La Maison Rurale a une fréquentation stable depuis plusieurs années. Si elle n'a pas connu de baisse de fréquentation une fois l'effet nouveauté passé, celle-ci stagne entre 10 000 et 12 000 visiteurs depuis quelques années. Nous devrions toutefois, avec les chiffres prévisionnels du mois de décembre, approcher les 13 000 visiteurs fin 2008.

Zone d'activités ZAC thermale à Morsbronn-les-Bains

L'acquisition des terrains a débuté en 2006. La SAFER est chargée de faire les démarches auprès des propriétaires. Le coût d'acquisition a été fixé à 200 €HT l'are hors indemnités.

En 2008, 380,22 ares (sur ~25 hectares au total) ont été acquis pour un montant de 80 270,34 €TTC (frais de notaire inclus).

Cumul depuis le lancement de l'opération :

Parcelles acquises : 10,12 ha

Parcelles pour lesquelles une promesse de vente a été signée : 2,09 ha

Une consultation a également été lancée pour déterminer la valeur bois de chaque parcelle afin de pouvoir verser les indemnités en conséquence aux propriétaires. Cosylval a été retenue pour réaliser cette prestation.

Desserte très haut débit

Le conseil communautaire a validé en 2008 le programme de déploiement du très haut débit sur le territoire de la communauté de communes Sauer Pechelbronn prévoyant la desserte par fibre optique des centraux téléphoniques et des ZA du territoire. Plusieurs phases ont été prévues :

- phase 1 : desserte Sud entre le parc économique de la Sauer et Morsbronn-les-Bains
- phase 2 : desserte Sud entre Morsbronn-les-Bains et le central téléphonique de Woerth
- phase 3 : desserte du central de Walbourg
- phase 4 : desserte du Nord (Lembach)
- à intégrer : territoire de Pechelbronn
-

Dans ce cadre, la communauté de communes a déjà réalisé un certain nombre de travaux.

En 2007 : pose de fourreaux en coordination avec la pose du gaz entre la station gaz de Woerth et l'entrée Sud de Morsbronn-les-Bains pour un montant de 50 000 €HT.

En 2008, profitant de travaux sur RD27 dans la traversée de Hégeney, des fourreaux ont été posés sur une distance de 400 m pour un montant de 12 000 €HT.

Des contacts ont été pris avec l'entreprise SOGECA et la commune de Walbourg dans le cadre de la pose du gaz afin d'organiser une coordination pour la desserte du central de Walbourg. Les travaux auront lieu en 2009.

OCM (opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a décidé de présenter sa candidature dans le cadre de l'appel d'offre de l'État « OCM : Opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat » faisant appel aux fonds FISAC.

La communauté de communes a élaboré en partenariat avec les Chambres consulaires et l'union commerciale locale un programme d'actions pour la tranche 1 de l'OCM, visant à dynamiser l'activité et l'attractivité économique du territoire afin de limiter l'évasion ressentie par les professionnels et de moderniser les pratiques et outils des entreprises.

Ce programme constitue la candidature Sauer-Pechelbronn, transmis le 18 décembre 2008 à la Délégation régional au commerce et de l'artisanat d'Alsace (DRCA) qui l'a déclaré complet et autorise la collectivité à démarrer les investissements. La DRCA transmet la candidature, après instruction locale, à la Direction du commerce, de l'artisanat des services et des professions libérales.

Début de l'opération : janvier 2009.

Objectifs de l'OCM :

Pour la première tranche de l'OCM (2009/10), la communauté de communes et ses partenaires ont dégagé quatre axes prioritaires :

- Encourager l'investissement des entreprises locales ;
- Accompagner les projets des collectivités ;
- Animer l'OCM et mesurer l'impact des actions ;
- Soutenir le programme d'animation de la Fédération PAC.

Description :

Chacun de ces axes se décline en de multiples actions.

AXE 1 : Soutien aux entreprises - Aides directes à l'investissement pour les entreprises ayant un CA inférieur à 800 000 €

- Action n°1 : Audits préalables à la demande de l'aide, réalisés par les chambres consulaires
- Action n°2 : Aides directes à l'investissement (de 15 à 25% des dépenses éligibles)
- Action n°3 : Accompagnements vers l'excellence et l'innovation, réalisé par les chambres consulaires et un cabinet d'audit extérieur

AXE 2 : Soutien aux projets des collectivités

- Action n°4 : Aménagement marché de plein air - bornes multi-fluides
- Action n°5 : Restructuration urbaine – signalétique commerciale

AXE 3 : Conduite et évaluation des actions de l'OCM

- Fiche action n°6 : Embauche d'un animateur OCM et d'un animateur PAC
- Fiche action n°7 : Audits par tranche sur l'impact de l'OCM

AXE 4 : Soutien au programme d'actions et d'animations commerciales

- Action n°I : Ligne graphique et conception des supports de communication
- Action n°II : Supports de communication (banderoles, kakémonos, etc)
- Action n°III : Magazine commercial (17 000 exemplaires)
- Action n°IV : Portes ouvertes de printemps « les Pros s'animent »

Évaluation : Audit extérieur réalisé par tranche par un cabinet extérieur.

Partenaires : L'OCM repose sur un financement paritaire État/ Collectivités. Les partenaires associés par la communauté de communes sont, outre l'État et le Conseil Général du Bas-Rhin : la Région Alsace, la Fédération des Professionnels commerçants et artisans Sauer-Pechelbronn, les Chambres Consulaires.

La démarche environnementale

Outre les compétences classiques en matière d'environnement, les élus ont décidé que l'exemplarité en matière d'environnement est une priorité dans chacune de ses actions

Collecte et traitement des eaux usées

La compétence assainissement a été totalement déléguée au SDEA.

Collecte et traitement des ordures ménagères

La communauté de communes assure la collecte et le traitement des déchets et encombrants ménagers par adhésion au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin et la gestion du service.

La compétence regroupe un service complet (conteneurs verre, papier et huile, décharges, tri sélectif, ramassage des encombrants). La communauté de communes a en charge essentiellement la gestion administrative de la compétence (facturation, rôle...). Les missions d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères ont été confiées au S.M.I.C.T.O.M. du Nord du Bas-Rhin, assurant la prestation pour 85 communes.

Le montant de la participation de la communauté de communes au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin pour 2008, ajouté des charges de gestion, est de près de **1 275 000 €**.

Ce montant est ensuite réparti à 25 % entre les foyers, soit 318 750 €
et 75 % entre les occupants, soit 956 250 €

Intitulé	2008
Participation au SMICTOM	1 275 000
Répartition foyers (25%)	318 750
Répartition occupants (75%)	956 250

Pour mémoire

Intitulé	2004	2005	2006	2007
Participation au SMICTOM	851510	919365	945 634	966 500
Répartition foyers (35%)	298028	321777	330 972	338 275
Répartition occupants (65 %)	553481	597587	614 662	628 225

Calcul de la redevance :

Part foyer : 45 €.

Part occupant : 55,10 €

De ce fait, un foyer avec deux occupants a payé une redevance de 155,20 € (45+(55,10x2)).

Annulation des titres : 13 171,35 €

COMMUNES	FOYERS	OCCUPANTS	Montants en euros
BIBLISHEIM	141	364	26 922,10
DIEFFENBACH	128	341	24 829,65
DURRENBACH	395	1023	75 163,95
ESCHBACH	352	934	68 266,75

FORSTHEIM	205	554	40 120,95
FROESCHWILLER	197	540	38 869,25
GOERSDORF	328	858	64 674,20
GUNSTETT	279	698	51 272,40
HEGENEY	141	375	27 876,25
KUTZENHAUSEN	347	880	65 006,65
LAMPERTSLOCH	268	679	51 885,85
LANGENSOULTZBACH	355	928	69 400,90
LAUBACH	106	289	21 152,15
LEMBACH	673	1630	138 332,15
LOBSANN	221	542	41 511,35
MERKWILLER PEHELBRONN	371	926	68 436,20
MITSDORF	77	210	15 278,90
MORSBRONN LES BAINS	226	568	44 542,30
NIEDERSTENBACH	63	134	20 779,80
OVERDORF SPACHBACH	136	347	25 943,15
OBERSTEINBACH	104	235	25 819,20
PREUSCHDORF	357	935	69 200,25
WALBOURG	278	706	52 246,75
WINGEN	183	466	35 463,60
WOERTH	703	1838	134 358,40
TOTAUX	6 634	17 000	1 297 353,10

Voir le rapport d'activités du SMICTOM 2008

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'opération a démarré en 2006 et se poursuit jusqu'au 20 juin 2009.

Elle se décline en 4 volets :

Un volet social pour l'amélioration du confort des logements, la mise sur le marché de logements locatifs à loyer modéré et l'adaptation à la mobilité réduite,

Un volet « développement durable » pour améliorer la performance énergétique des bâtiments,

Un volet patrimonial en renforçant le dispositif d'aide aux travaux d'entretien sur immeubles d'intérêt architectural et urbain,

Un volet amélioration et aménagement de l'espace urbain à destination des communes.

Les objectifs 2008 :

Amélioration et/ou création de 32 logements locatifs dont 23 à loyer maîtrisé,

Amélioration de 22 logements occupés par leur(s) propriétaire(s) (conditions de ressources à respecter).

Un avenant à la convention d'OPAH a été signé le 15 mai 2008 modifiant les taux de subvention rétro-activement à compter du 1er janvier 2008.

Le bureau d'études C.E.R.V.E.A.U. (Centre d'Etudes Régional pour la Valorisation de l'Espace Architectural et Urbain) a été désigné pour assurer le suivi et l'animation de l'opération durant les 3 ans. Son rôle est d'assister la communauté de communes en conseillant et en accompagnant les particuliers et les communes souhaitant monter un dossier dans le cadre du dispositif. Pour se faire, des permanences régulières ont été mises en place sur le territoire :

Les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 15 à 16h30 à la mairie de Lembach et de 17h à 18h30 à la mairie de Woerth

Les 2èmes et 4èmes mercredis du mois de 15 à 16h30 à la mairie de Walbourg et de 17h à 18h30 au siège de la communauté de communes de Pechelbronn à Merwiller-Pechelbronn.

Résultats 2008

Un bilan détaillé réalisé par le bureau d'étude C.E.R.V.E.A.U. sera disponible à la communauté de communes.

Opération en faveur des vergers traditionnels de hautes tiges

L'opération, menée en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace, se déroule de juin 2007 à juin 2010.

Son objectif est de maintenir voire reconstituer les vergers traditionnels de hautes tiges à travers 3 types d'actions :

- Sensibilisation, animation, formation
- Entretien des vergers traditionnels existants et plantation
- Valorisation des fruits.

Les actions 2008 ont été les suivantes :

Édition et diffusion d'un planning de cours et de chantier de taille commun à toutes les associations arboricoles du territoire.

Organisation de l'opération « Papotons pommes », du 20 septembre au 19 octobre 2008, avec l'office de tourisme intercommunal de la vallée de la Sauer. Les animations proposées : communication sur les moyens de valoriser les pommes (atelier de jus de pommes de Woerth, plate-forme de collecte de pommes de Lembach), collecte solidaire de pommes réalisée par Réussir au profit de la boutique alimentaire de Woerth (4 tonnes ramassées), circuit vélo (5 participants), démonstration de pressage et vente de jus de pommes, fête de la pomme de Froeschwiller, organisation d'un jeu concours pass'pommes (aucun participant), partenariat avec 6 restaurants ayant proposé pendant ce mois des plats ou produits à base de pommes.

Lancement d'un stage d'initiation à l'arboriculture familiale sur 5 journées réparties de novembre 2008 à juin 2009. 2 séances en 2008. 21 participants.

Plantation de 646 arbres hautes tiges commandés via les associations locales d'arboriculteurs et subventionnés à hauteur de 50% par le Conseil général et la Région. La communauté de la communes et la Région ont offert le tuteur et le lien pour chaque arbre haute tige acheté.

Actions au collège de Woerth : collecte de pommes (environ 500 kg), distribution de pommes au restaurant scolaire, réhabilitation d'un verger en friche (débroussaillage en février et plantations en décembre).

Intervention du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Munchhausen pour une mission d'animation et de sensibilisation au verger auprès de 5 écoles du territoire (Walbourg et Lampertsloch de janvier à juin 2008 – Froeschwiller, Wingen et Woerth à partir de septembre 2008).

La sauvegarde du patrimoine bâti

Depuis 2000, la communauté de communes participe à la sauvegarde du patrimoine bâti en apportant des aides aux propriétaires réhabilitant leurs bâtiments tout en respectant leur caractère local.

Les subventions accordées par la communauté de communes concernent les bâtiments inscrits dans les périmètres approuvés par les conseils municipaux. Il s'agit de bâtiments antérieurs à 1900 ou ayant un intérêt particulier (constructions du début du 20^e siècle en pierres de taille....) et qui nécessitent des travaux d'entretien.

Les aides accordées par la communauté de communes sont complétées par le Conseil général du Bas-Rhin.

En 2008, 13 dossiers ont été déposés (20 en 2007).

GUNSTETT	586,50
LEMBACH	930,00
OBERSTEINBACH	898,60
OBERSTEINBACH	651,00
WOERTH	346,50
WOERTH	552,00
OBERSTEINBACH	616,00
BIBLISHEIM	414,00
GOERSDORF	385,00
LANGENSOULTZBACH	738,30
LANGENSOULTZBACH	784,30
WOERTH	330,77
WOERTH	522,23
	7755,20

Total subventions versées :

2001 : 12 406,41 €
(20 dossiers, dont 2 non accordés)
2002 : 10 081,966 €
(21 dossiers, dont 3 non accordés)
2003 : 19 126,89 €
(34 dossiers, dont 2 non accordés)
2004 : 16 608,65 €
(27 dossiers, dont 3 rejetés par le Conseil général)
2005 : 20 227 €
(35 dossiers, dont 3 rejetés par le conseil général)
2006 : 9 416,21 €
(20 dossiers, dont 1 rejeté par le conseil général)
2007 : 14 947,28 €
(20 dossiers)

Opération de promotion du compostage individuel

La communauté de communes a reconduit en 2008 sa participation à cette opération portée par l'ADEAN, en partenariat avec l'ADEME, le SMICTOM et le Conseil Général du Bas-Rhin.

Objectifs :

Favoriser une réduction à la source de la production de déchets ménagers par le développement des pratiques de compostage individuel et de jardinage naturel,
Satisfaire les attentes des habitants pour leur permettre d'obtenir un compost de bonne qualité.

Principe de fonctionnement de l'opération :

Co-financement du poste de l'animatrice « compostage » du CINE de Munchhausen en charge de sensibiliser les habitants du territoire à travers des conférences et diverses manifestations,
Vente de composteurs en bois aux particuliers au prix de 25€ TTC. L'établissement et structure d'aide par le travail Marianne Wolff de Reichshoffen a été choisi pour approvisionner les communautés de communes partenaires de l'opération et regroupées en groupement de commandes.

Réunions d'information sur le compostage ayant eu lieu en 2007 sur la communauté de communes :

Date	Lieu	Thème	Nombre de participants
15 mars 2008 matin	Wingen	École (intervention devant les parents)	20
29 mars 2008 matin	Kutzenhausen - MROF	Formation des maîtres-composteurs	
24 juin 2008 9h à 12h	MDSE, Merkwiller-Pechelbronn	Formation des élus et des ouvriers communaux	18 dont 5 élus
25 juin 2008 Journée	Déchetterie de Woerth	Distribution des tracts - sensibilisation	70

26 juin 2008 à 20h	Lampertsloch	Réunion publique	25
1er juillet 2008 à 20h	Forstheim	Réunion publique	42
2 juillet 2008 Matinée	Déchetterie de Woerth	Distribution des tracts - sensibilisation	70
4 juillet 2008 à 20h	Froeschwiller	Réunion publique	68
13 septembre matin	Kutzenhausen - MROF	Formation des maîtres-composteurs	
7 novembre 2008 de 9h30 à 11h30	Ecole primaire de Woerth	Intervention en classe et en extérieur	25 élèves
15 novembre de 8h à 15h	Walbourg	Opération broyage organisée par Sauer-Nature	12
16 novembre de 14h à 16h	Woerth	Portes-ouvertes PAC	
19 novembre à 20h	Obersteinbach	Réunion publique	9
26 Novembre à 20h	Langensoultzbach	Réunion publique	17
2 décembre à 20h	Preuschedorf	Réunion publique	18
9 décembre à 20h	Woerth	Réunion publique	30

Au total, près de 450 personnes ont pu être sensibilisées à la pratique du compostage. 94 composteurs ont été vendus en 2008.

Réalisation d'une chaufferie bois

La communauté de communes a décidé en novembre 2007 de valider le projet de construction d'une chaufferie mixte bois-gaz avec réseau de chaleur reliant notamment la maison des services et des associations et l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains, et de lancer une délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de cette installation.

Actions mises en oeuvre en 2008 :

Construction de la chaufferie :

La maîtrise d'oeuvre est assurée par le bureau d'étude ANETAME Ingénierie et par le cabinet d'architectes Braesch et Botazzi.

- Validation de l'APS : 28 janvier 2008
- Validation APD : 9 juin 2008
- Dépôt du dossier ICPE : 16 juillet 2008 – Retour récépissé : 24 juillet 2008
- Consultation des entreprises pour sélection des candidatures dans le cadre d'un marché

- négocié : octobre – novembre 2008
➤ Dépôt du permis de construire : 30 octobre 2008 – Accord : 17 décembre 2008

Procédure de délégation de service public

- Début de la mission d'assistance pour la mise en place de la DSP (bureau d'étude ASSIST) : avril 2008
- Consultation pour les candidatures : février-mars 2008
- Commission DSP pour dresser la liste des candidats admis à présenter une offre : juin 2008
- Envoi du cahier des charges aux candidats retenus et délai de consultation : juillet-septembre 2008
- Commission DSP pour ouvrir les plis et dresser un avis sur les offres: 1er octobre 2008
- Négociation avec les candidats retenus : octobre-novembre 2008
- Choix du candidat Dalkia : décembre 2008

Actions prévisionnelles pour 2009 :

- Envoi du DCE aux candidats retenus
- Choix des entreprises et démarrage des travaux
- Signature de la convention DSP avec Dalkia.

SAGEECE

Objet

Action globale d'aménagement et d'entretien du Seltzbach et de ses affluents dans le cadre du SAGEECE (schéma d'aménagement, de gestion et d'entretien écologique des cours d'eau).
Objectif : restaurer la qualité et améliorer les capacités hydrauliques et paysagères du Seltzbach et de ses affluents.

Contenu du programme

Une première tranche de travaux s'est achevée en 2005 et concernait les communes de Preusdorf (réalisation de banquettes végétalisées) et de Merkwiller-Pechelbronn (création d'un sentier pédagogique le long du Seltzbach).
La deuxième tranche des travaux a démarré en mars 2008.

Maître d'oeuvre : bureau d'étude SINBIO
Entreprise : PROVERT.

Travaux menés en 2008

2. Démarrage du traitement de la végétation rivulaire sur la partie amont de l'Augraben, le long du Seltzbach entre Merkwiller-Pechelbronn et Preusdorf
3. Enlèvement de la végétation dans les berges murées du Seltzbach.
4. Aménagement écologique et paysager du Seltzbach à Merkwiller-Pechelbronn,
5. Effacement de la passerelle du circuit pédagogique de Kutzenhausen et talutage de la berge.
6. Déviation ponctuelle du Siegenbaechel

Travaux à mener en 2009

7. Poursuite du traitement de la végétation
8. Réalisation de plantations complémentaires et en remplacement d'espèces inadaptées,
9. Création de seuils de fonds,
10. Arasement d'atterrissements et curage de point particulier,
11. Talutage de berge,
12. Confortement des berges murées du Seltzbach en amont de la RD 114 à Merkwiller-

Pechelbronn,
13.Stabilisation de deux secteurs de berge droite du Seltzbach à Merkwiller-Pechelbronn,

Espace Info Energie Nord Alsace

Pour connaître le bilan détaillé de l'espace info énergies, consultez l'annexe 1.

Valorisation de l'énergie géothermique

La communauté de communes Sauer Pechelbronn a confirmé sa volonté de mettre en oeuvre dans le cadre de la labellisation du PEREN, de l'action « valorisation de l'énergie géothermique ». Le projet inscrit en 2006 dans le cadre du dispositif PEREN prévoyant la réalisation d'une production géothermique de calories par doublet entre les puits Héliions II et Héliions III a été remplacé par la réalisation d'une production géothermique de calories par sondes profondes équipant chacun des deux puits. Le programme d'expérimentation de Héliions II a été arrêté à 340 000 € HT, soit 260 000 HT pour l'équipement du puits et la conduite de la phase d'essai opérationnel sur plusieurs mois et à 80 000 € HT pour l'équipement de surface final.

Dans le cadre de ce projet, la communauté de communes s'est associée à ES Géothermie positionné comme référent technique de la communauté de communes pour le dépôt de demande de permis d'exploiter pour les puits Héliions II et III et est chargé du pilotage des essais de l'équipement d'expérimentation du puits Héliions II.

Les services aux habitants, associations et collectivités locales

Dans le cadre de la mise en place des services, la communauté de communes utilise différents supports de communication.

La charte graphique

Suite à la fusion des communautés de communes, une nouvelle charte graphique a été définie et un nouveau logo choisi.

Le journal intercommunal

En 2008, le journal a été renommé Infoblättl'.

6 infoblättl (4 numéros + 2 numéros spéciaux) ont été réalisés soit en tout 64 pages pour un coût total de 21 400 €TTC.

La distribution est assurée par des associations locales avec lesquelles des conventions ont été signées. Une aide de 0,15 €/exemplaire distribué leur est reversée.

19 associations se répartissent la distribution sur les 24 communes membres pour un total de plus de 50 000 exemplaires sur une année soit 7 300 € versés aux associations.

Le site internet et l'extranet

Ces deux outils sont devenus incontournables pour la publication d'informations par la communauté de communes à ses administrés ou aux collectivités partenaires. Des mises à jour sont régulièrement faites.

Pour 2009, un nouveau site internet sera mis en place, plus adapté aux nouvelles fonctionnalités d'internet et plus simple à mettre à jour.

Une étude sur l'extranet sera lancée en 2009.

Le système d'informations géographiques

Actions 2008

Inventaire de toutes les données disponibles, réflexion sur la mise en place d'un modèle de classement de ces données.

Création d'une base de données locale regroupant toutes les données, ce qui permet d'optimiser les accès (vitesse, sécurité).

Création d'un design de page d'accueil pour l'interface Web du SIG, contenant un planning des modifications effectuées et à venir.

Mises à jour successives du cadastre (versions 2007 et 2008) :

Obtention de la matrice cadastrale et du fond de plan

Croisement des données

Vérifications post-traitement

Intégration à l'interface Web

Création de gabarits (charte graphique) pour les productions cartographiques

Migration vers une nouvelle version de l'interface web (Webville server)

Formations Webville server aux élus (4 jours, 36 inscrits), aux personnels des mairies (2 jours, 17 inscrits) et de la CC (½ journée, 6 inscrits) :

Niv1 : commandes de base du SIG, se déplacer sur la carte, faire des recherches de parcelles, imprimer un plan...

niv2 : utilisation des outils d'annotation, export d'annotations, filtrages attributaires, utilisations des buffers...

Début d'acquisition des PLU pour leur intégration dans Webville server.

Création de modèles de géotraitement pour automatiser certaines tâches complexes.

Prestations cartographiques variées :

Plantations de vergers 2007

Seltzbach

ZA Willenbach

Future ZA Morsbronn

...

La politique enfance-jeunesse

La communauté de communes intervient largement en faveur de l'enfance, dans divers domaines, par la mise en place d'actions ponctuelles et par le développement d'une offre de services.

La halte garderie

La gestion de la structure petite enfance qui comprend la halte garderie et le relais parents -assistantes maternelles est assurée depuis le 1^{er} janvier 2002 par l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (A.A.S.B.R.) selon les termes d'une convention adoptée par le conseil communautaire en date du 7 décembre 2001.

Inaugurée en 1998, la halte garderie «Boucle d'or » fut l'un des premiers projets d'envergure de la communauté de communes, basée à Morsbronn-les-Bains.

L'encadrement de la halte garderie est assuré par Mlle Véronique Schild, directrice et Mme Patricia Linck, aide animatrice. La fréquentation de la halte-garderie est stable avec un très bon taux d'occupation compte tenu du nombre de places limité (10 enfants).

Le relais d'assistantes maternelles

Jusqu'en 2006, l'animatrice du relais assurait un demi- poste pour un territoire couvrant la Vallée de la Sauer. Avec l'extension du relais sur le Pays de Pechelbronn liée à la fusion des 2 communautés de communes se sont ajoutées 50 assistantes maternelles agréées. Confrontée à davantage de demandes, de tâches administratives et éducatives, Joëlle KILLINGER effectue donc 20 heures hebdomadaires depuis le 1^{er} janvier 2007.

Les missions du Relais :

- centraliser et coordonner les offres et les demandes en matière de garde d'enfant
- aider les parents dans leur fonction d'employeurs
- informer les assistantes maternelles de leurs droits et devoirs
- être un lieu de socialisation pour l'enfant par le biais d'activités d'éveil au sein de la halte garderie
- permettre aux adultes d'être accueillis, écoutés, reconnus et guidés dans leur rôle éducatif
- être un lieu de rencontres entre assistantes maternelles et parents
- organiser l'intervention de professionnels de la petite enfance

Le nombre de professionnelles sur le secteur, stagne d'une année à l'autre : + 4 entre 2005 et 2006, + 4 entre 2006 et 2007. Ces changements sont donc peu significatifs. Néanmoins, d'importants flux internes se manifestent annuellement par des suspensions d'agrément, modification de l'activité professionnelle, déménagements, congé de maternité.

Vingt nouveaux agréments ont été octroyés sur le territoire. Malgré cette croissance, le nombre d'assistantes maternelles est insuffisant dans le sud de la vallée de la Sauer et notamment dans les communes du RPI (regroupement scolaire) de Morsbronn/Laubach/Hegeney et Eschbach très demandé en 2007.

Les bilans détaillés de la halte garderie et du relais seront communiqués ultérieurement par l'AASBR.

L'animation socio-culturelle et sportive

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, dans le cadre de ses compétences de coordination, orientation et soutien aux actions conduites dans les domaines socio-éducatif, culturel, sportif, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, organise et soutient les associations organisatrices de C.L.S.H. (Centres de Loisirs Sans Hébergement), camps, formations et animations. L'association Amélie intervient également dans ces domaines.

Le service animation enfance-jeunesse des communautés de communes Sauer -Pechelbronn, est composé de 3 animateurs :

Julien BRANCIER animateur sportif
Stéphanie LEUBE animatrice jeunesse FDMJC 67
Tania SORGIUS animatrice enfance FDMJC 67

La politique enfance jeunesse s'appuie sur :

Un Comité de Pilotage unique " Enfance et Jeunesse " composé d'élus, de représentants associatifs,

Quatre axes prioritaires :

- Développer les offres de loisirs extra, péri et scolaire en direction du public 6 – 25 ans
- Rendre les jeunes citoyens et les insérer dans la vie locale et associative
- Favoriser le travail de partenariat et la découverte d'autres cultures
- Impliquer les enfants et les jeunes à leur environnement proche pour leur faire comprendre les "inter-actions" entre l'homme et son environnement, urbain ou rural par approches pédagogiques multiples.

Les missions de l'équipe d'animation :

Développer avec les relais locaux des actions de loisirs de proximité pour l'enfance et la jeunesse. Développer des partenariats avec les enseignants des écoles élémentaires, maternelles, collèges, lycées.

Développer des activités socio-éducatives variées durant les petites et grandes vacances pour les enfants et les jeunes.

Accompagner les projets des enfants et des jeunes.

Former des bénévoles.

Ces animations ont été préparées et animées en partenariat avec des associations locales, les communautés de communes, la Fédération Départemental de la Maison des Jeunes et la Culture du Bas-Rhin , l'association AMELIE, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'Allocation Familiale et le conseil général du Bas-Rhin.

Cette année 843 enfants et adolescents ont participé à de nombreuses activités sportives et culturelles.

Voir le bilan détaillé de l'animation (Annexe3 – Animation).

Les périscolaires

Voir le bilan détaillé des périscolaires (Annexe5 - Périscolaire)

La banque de matériel associative

Ce service créé en 1986 est l'un des principaux volets de la politique de soutien aux associations et à l'animation locale. Afin de venir en aide aux associations et de leur apporter à moindre frais des infrastructures nécessaires à l'organisation de manifestations et événements divers, un certain nombre de matériels a été acquis. La communauté de communes, propriétaire des matériels mis en location, gère un service complet, de la prise de commande à la livraison et à l'enlèvement par camion équipé d'une grue.

Le service est composé, outre la secrétaire gérant le volet administratif et l'agent technique, d'un chauffeur employé à mi-temps sur environ 6 mois, assisté, pendant l'été, d'un emploi à mi-temps. L'appel à du personnel de l'association d'insertion Réussir de Woerth est régulièrement nécessaire.

Le nombre de sorties pour l'année 2008 se monte à 290 (contre 290 en 2007).

Voir le bilan détaillé de la banque de matériel (Annexe4 – Banque de matériel).

Le gymnase de Woerth

Une réflexion sur la réhabilitation du gymnase de Woerth a été entamé au vu de l'augmentation du nombre des utilisateurs et de la vétusté des locaux.

Hangar intercommunal

Aux fins d'améliorer la qualité du service offert aux associations, et la gestion et l'entretien des divers matériels de la communauté de communes (banque de matériel associative, matériel communautaire, véhicules...), il est proposé au conseil communautaire de valider le cahier des charges du futur bâtiment, qui sera implanté dans la continuité de la maison des services et des associations, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Cet ensemble est destiné à abriter :

- l'ensemble du matériel de la banque de matériel associative, y compris le véhicule de transport (camion 19T avec grue) et le véhicule de manutention (chariot élévateur).
- Le matériel communautaire, mis à disposition des communes (dont une nacelle sur plateau Nissan < 3,5t et du matériel sensible type sonorisation, pont de scène...),
- Le matériel socioculturel (malles comprenant l'ensemble des équipements pour les activités des centres de loisirs, vélos, et matériel sensible),
- Les véhicules du service animation (deux minibus 9 places),

- Les véhicules de service (4 véhicules),
- L'atelier pour l'agent d'entretien et un bloc vestiaire-sanitaire.

Objectifs :

- Améliorer le fonctionnement des services banque de matériel et matériel communautaire (regroupé sous la dénomination « matériel intercommunal »), ainsi que la qualité du service rendu,
 - .en regroupant l'ensemble du matériel dans un local approprié à proximité du siège de la communauté de communes,
 - .en optimisant le stockage,
 - .en se dotant des infrastructures nécessaires au contrôle et à l'entretien des matériels,
- Améliorer le fonctionnement du service technique et le doter de locaux appropriés au contrôle et à l'entretien du matériel intercommunal, à des petites travaux, à l'entretien des véhicules et au rangement des outils et machines.
- Améliorer la sécurité en entreposant les véhicules actuellement stationnés sur le parking à l'avant du siège de la communauté de communes dans le hangar en projet.

Caractéristiques principales :

Surface intérieure au sol souhaitée du hangar est de 18 X 27 m,
Surface utile : 480 m²,
Hauteur utile : 6 m,

Afin de s'inscrire dans la démarche engagée par la communauté de communes de respect de l'environnement, ce bâtiment devra s'insérer au mieux dans le site actuel, et être conçu en s'appuyant sur la démarche de haute qualité environnementale.

Il a également été décidé par le conseil communautaire d'installer une centrale photovoltaïque sur la toiture du hangar.

LES FINANCES 2008

L'ensemble des dépenses et recettes de la communauté de communes est comptabilisé dans plusieurs documents comptables.

Le **budget principal** regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement de la structure, ainsi que toutes les opérations ne faisant pas l'objet d'un budget distinct.

Plusieurs **budgets annexes**, permettant d'individualiser et de suivre des actions spécifiques de la communauté de communes :

- Le budget zone d'activités (parc économique de la Sauer à Eschbach),
- Le budget CADT (Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier), construction du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein,
- Le budget bâtiments d'activités (construction et l'exploitation de l'hôtel d'entreprises de la Sauer, implanté au parc économique de la Sauer à Eschbach).
- ZAC thermale de Morsbronn-les-Bains
- ZAC sud de Woerth
- ZA Willenbach
- Opération Jardin des Brumes
- opération chaufferie

Les budgets annexes secteur scolaire (SISS), gymnase de Woerth, et assainissement ont été intégrés au budget principal.

Les budgets et comptes administratifs 2008 sont consultables à la communauté de communes.

Récapitulatif des mandats de paiement et titres de recettes émis

Budgets	2008					EXERCICES ANTERIEURS					
	Paiements/recouvrements		Annulations/réductions		Total	Total 2007	Total 2006	Total 2005	Total 2004	Total 2003	Total 2002
	Mandats	Titres	Mandats	Titres	2008						
Communauté de Cnes	1 422	447	6	250	2 125	1 443	996	963	1 105	888	806
C A D T Fleckenstein	50	6	0	0	56	91	80	160	119	120	201
Secteur scolaire 1er cycle	Intégration au budget principal "communauté de communes"					146	143	157	149	155	151
Zone d'activités à Eschbach	27	8	0	0	35	44	67	56	48	43	56
Assainissement collectif	Transfert au SDEA					659	741	604	757	760	580
Bâtiments d'activités	61	140	0	3	204	254	101	138	131	0	0
Zone d'activités sud Woerth	3	2	0	0	5	4	3	0	0	0	0
ZAC thermale à Morsbronn	17	3	0	0	20	37	8	4	0	0	0
Chauffage à Durrenbach	18	0	0	0	18						
ZAC Willenbach	3	1	0	0	4						
Jardin des Brumes	8	2	0	0	10						
TOTAL Cnté cnes S. P.	1 609	609	6	253	2 477	2 678	2 139	2 082	2 309	1 966	1 794
Régie d'exploit. P'tit Fleck	725	142	2	3	872	843	1 014	894	791	727	383
TOTAL GENERAL	2 334	751	8	256	3 349	3 521	3 153	2 976	3 100	2 693	2 177

L'endettement (montants arrondis) :

Prêts en cours :

Budget	Montant de l'emprunt	Capital et intérêts remboursés en 2008
Budget principal	2 206 400,00 €	171 660,00 €

<i>Budget</i>	<i>Montant de l'emprunt</i>	<i>Capital et intérêts remboursés en 2008</i>
CADT	Aménagement du centre d'animation et de découverte du Fleckenstein et Château des énigmes – 373 000 €	45 000,00 €
ZAC Eschbach	1 prêt bonifié (taux réduit) par le biais du CG67 : 424 000 €, remboursement en différé d'amortissement (50% du capital en 2008, le reste en 2013) – 1 047 800 €	371 300,00 €
Bâtiment d'activités	Construction de l'Hôtel d'entreprises de la Sauer – 435 000 €	63 400,00 €
Autres budgets	Pas de prêts en cours	

Dette par habitant

Soit dette par habitant (base 17 456 habitants) : $2\,580\,000 / 17\,456 = 147,80$ €.

A noter :

Budget ZAC Eschbach et hôtel d'entreprises de la Sauer : opérations blanches à terme.

La fiscalité

Suite à la fusion des deux communautés de communes, le conseil communautaire de la communauté de communes Sauer Pechelbronn avait décidé l'instauration de la fiscalité fixe sur le territoire de la communauté de communes Sauer Pechelbronn. Or cette décision n'a pas été validée par les services de l'Etat. La communauté de communes a donc supprimé la délibération n°12/2008 instaurant la fiscalité mixte.

PROJETS 2009

L'année 2009 sera l'occasion pour la communauté de communes Sauer Pechelbronn de redéfinir un nouveau plan de développement et de constituer un contrat de territoire avec le Conseil général du Bas-Rhin.

Outre la poursuite de toutes les actions engagées et récurrentes, de nombreux projets sont en cours de réflexion à plus ou moins long terme.

La poursuite des actions pérennes concerne la politique enfance-jeunesse, le soutien aux associations, la politique touristique ou d'aménagement du territoire.